



CONSEIL  
GÉNÉRAL  
**Finistère**  
*Penn-ar-Bed*



# Budget 2014 du Conseil général du Finistère Séance plénière des 30 et 31 janvier 2014

---

Solidarités avec les Finistériens et engagements pour l'avenir du Finistère

# Sommaire

## **Budget 2014 : les grands enseignements**

4 Les dépenses

5 Les recettes

## **Budget 2014 du Conseil général : 1,040 milliard €**

6 Accompagner les finistériens à tous les âges de la vie

8 Aménager le département pour les Finistériens et l'économie finistérienne

12 Pour l'épanouissement de tous les Finistériens

13 Un service public départemental de qualité au service des Finistériens



# Budget 2014 du Conseil général du Finistère

## Solidarités avec les Finistériens et engagements pour l'avenir du Finistère

Prolongement du débat d'orientations budgétaires du 16 décembre dernier, le budget qui est proposé à l'Assemblée départementale traduit financièrement les actions que la collectivité va mener en 2014 pour le Finistère et les Finistériens.

**L'année 2013 a été difficile pour le Finistère.** Les filières agricoles et agroalimentaires ont été durement frappées par des plans sociaux qui impactent de nombreux foyers finistériens. Le Conseil général, principale collectivité en charge des solidarités, prend donc toute sa part dans le fort accompagnement qui s'impose dans ce contexte.

Ce sera favorisé par la bonne santé financière du Conseil général avec notamment un endettement totalement maîtrisé et bien inférieur à la moyenne nationale. Par ailleurs, après des années de relations difficiles entre l'État et les Départements, **un pacte de confiance et de responsabilité entre l'État et les collectivités locales** reconnaît enfin l'inadéquation entre les ressources et les responsabilités des Départements en matière sociale.

Des dispositions sont donc prises pour y remédier, telles que de nouvelles marges de manœuvre sur les droits de mutations ou la redistribution aux Départements des 830 M€ de frais de gestion de la taxe sur le foncier bâti. Ces éléments contribuent à atténuer l'impact de la diminution des dotations versées au Département, dans le cadre de la contribution de toutes les collectivités locales à la réduction du déficit public.

**Mais les charges du Conseil général ne se réduisent pas, notamment du fait des difficultés économiques.** Une hausse importante du nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active est notamment anticipée afin de pouvoir répondre à la solidarité indispensable, notamment avec ceux qui perdent leur emploi et se retrouvent donc dans la difficulté. D'autres politiques se voient également dégager de nouveaux moyens, comme le handicap pour mettre en œuvre le 4<sup>e</sup> schéma. **Au total, le budget 2014 du Conseil général du Finistère s'équilibre à 1,04 Md €.**

**Une augmentation des dépenses sociales,  
de nouvelles recettes issues du pacte de confiance  
et de responsabilité entre l'État et le Département**

# Budget 2014 : les grands enseignements

## 1 > Les dépenses : 754 M€

### Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les dépenses de fonctionnement se montent à 754,46 M€ et sont en augmentation de 4,5 % par rapport à 2013

Cette augmentation est en partie due :

- au prélèvement de 6,37 M€ qui va abonder un fond de péréquation entre Départements
- à l'augmentation des dépenses d'action sociale (RSA, enfance-famille, personnes handicapées)

#### Les principaux postes en augmentation :

Ils concernent notamment les actions menées dans les domaines de l'action sociale, des transports et des ressources humaines.

##### • Dans le domaine social :

- **Enfance-Famille** : 97,86 M€ (budget impacté par le financement de nouvelles mesures d'aides éducatives en milieu ouvert et par la revalorisation de 1 % des soutiens conventionnés).

- **Personnes handicapées** : 141,3 M€, soit + 6,51 M€ du fait du nombre croissant de demandes de la prestation de la compensation du handicap (PCH) et de la mise en œuvre du 4<sup>e</sup> schéma.

- **Insertion sociale et professionnelle** : 92,64 M€ dont 86,58 M€ pour le Revenu de solidarité active (RSA) (enveloppe revalorisée de 12,6 %).

• **Transports collectifs** : 54,36 M€ soit une augmentation de + 3 % en raison de l'évolution du transport des personnes handicapées et l'augmentation du taux de TVA de 7 à 10 %.

• **Dépenses de personnel** : 137,6 M€, budget en augmentation de 3 % par rapport à 2013. Cette augmentation est principalement due aux réformes des catégories B et C ainsi qu'à l'intégration de personnel en emplois d'avenir.

## Des dépenses d'investissement maintenues malgré la crise

Grâce à une maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement et au niveau modéré de l'endettement, le Conseil général du Finistère peut **maintenir un niveau d'investissement important qui s'élève à 153,36 M€** et ainsi soutenir l'économie et l'emploi des finistériens.

### CHIFFRES-CLÉS

- 754 M€ de fonctionnement
- 153 M€ d'investissement
- 17 M€ de nouvelles recettes issues du pacte de confiance et de responsabilité entre l'État et les collectivités locales
- Pas de hausse de la taxe foncière

**Un budget qui s'équilibre à 1,04 Milliard d'€.**

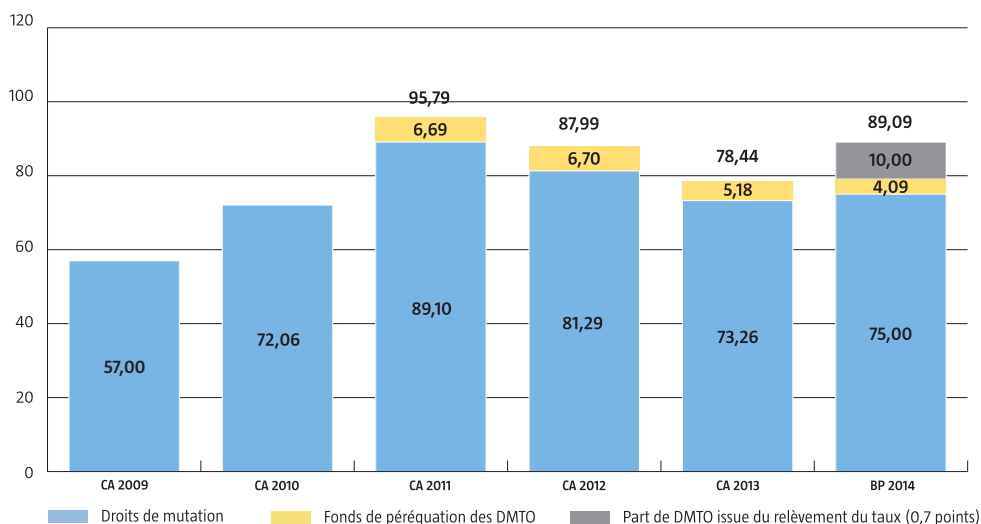
## 2 > Les recettes : 821 M€

Pour l'année 2014, les recettes de fonctionnement augmentent de 4,6 % par rapport au Budget primitif 2013. Elles s'élèvent à 820,99 M€.

En effet, comme le prévoit le Pacte de confiance et de responsabilité État-collectivités locales, **le Conseil général du Finistère va relever le plafond des droits de mutation à titre onéreux (DMTO - perçus à l'occasion des transactions immobilières) à 4,5 % (contre 3,8 % auparavant) afin de dégager**

**des ressources supplémentaires indispensables pour assurer le financement des allocations de solidarités** en direction des personnes âgées (APA), des personnes handicapées (PCH) et des personnes en insertion (RSA). Malgré cette évolution du taux, le montant de cette recette est étroitement liée au contexte économique, il convient donc d'être prudent dans son estimation. Une recette prévisionnelle de 85 M€ est inscrite à ce budget (+ 10 M€ grâce à l'augmentation du taux).

### 2009 - 2014 Évolution des droits de mutation en millions d'euros



Il est par contre proposé de **maintenir le taux départemental de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties** à 14,97 %.

Parallèlement à ces nouvelles recettes, le Conseil général participera à l'effort de redressement des comptes publics, puisque sa dotation globale de fonctionnement sera réduite de 6,6 M€ par rapport à l'année dernière.

Quant aux **investissements**, ils sont financés grâce à l'autofinancement qui est maintenu, au remboursement de la TVA par l'État et aux subventions reçues.

Le budget est équilibré grâce au **recours à l'emprunt de 58 M€**. Ce niveau faible d'emprunt permet de ne pas hypothéquer les budgets à venir et de conserver un encours de la dette bien inférieur à celui des départements comparables : 276 €/habitant dans le Finistère contre une moyenne de 489 €/habitant dans les autres départements.

Recettes issues du pacte de confiance et de responsabilité		
Droits de Mutation		+ 10,00 M€
Frais de gestion de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties		+ 10,42 M€
Fonds de solidarité Droits de Mutation	Prélèvement	- 6,37 M€
	Versement	+ 3,23 M€
<b>Total</b>		<b>17,28 M€</b>

## L'emprunt s'élève à 58 M€

# Le budget 2014 du Conseil général : 1,040 milliard €

## 1 > *Accompagner les Finistériens à tous les âges de la vie*

SOUTENIR, ACCOMPAGNER LES JEUNES ET LEURS FAMILLES : 102 M€

### LES CHIFFRES

- **84,6 M€** pour garantir de bonnes conditions d'accueil aux enfants et aux jeunes confiés au Département dont **1,35 M€** pour l'accueil des mineurs isolés étrangers. Pour 2014, le nombre de mineurs isolés étrangers est évalué à 50 dans le Finistère. Ces jeunes viendront s'ajouter aux mineurs isolés étrangers arrivés précédemment, conduisant le Conseil général à prendre en charge environ 90 jeunes.
- **1 M€** pour soutenir la planification et l'éducation familiale.
- **3 M€** pour soutenir les modes d'accueil de la petite enfance.
- Poursuite des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens CPOM avec les partenaires associatifs gestionnaires d'établissements et de services.

### ACTIONS NOUVELLES

- **Participation financière des parents à la prise en charge de leurs enfants confiés** : le Conseil général est attentif à l'association des parents et de leurs enfants, à la résolution des difficultés qu'ils peuvent rencontrer et à la préservation des liens parents-enfants. Ainsi, il propose de mettre en place une nouvelle procédure pour **repenser la participation financière des parents à la prise en charge de leur enfant confié** et leur permettre de remplir leurs obligations alimentaires vis-à-vis de ce(s) dernier(s), en modulant cette participation entre achats directs et versement au budget général du Département.
- **Accompagnement des jeunes de plus de 21 ans** : le Conseil général souhaite pouvoir accompagner certains jeunes au-delà de 21 ans. Ce dispositif permettra d'assurer aux jeunes, selon leurs besoins, la possibilité d'un accompagnement au-delà de 21 ans, dans la continuité des actions menées auprès d'eux au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Le Conseil général propose de mettre en place dans le Département un soutien aux jeunes issus de la protection de l'enfance au travers d'une action de parrainage ou d'aider financièrement les jeunes de 21 ans à 25 ans inscrits dans un cycle d'études.
- **Mineurs isolés étrangers** : 1,35 M€ seront consacrés à l'accueil des mineurs isolés étrangers. Le nombre de mineurs pour l'année 2014 est évalué à 50 dans le Finistère, auquel viendra s'ajouter la trentaine de mineurs isolés étrangers arrivés en 2013. L'action d'accompagnement de ces jeunes vise à leur donner les moyens (formation, responsabilisation, insertion sociale) de pouvoir régulariser leur situation à la majorité.
- **Les politiques jeunesse au Conseil général** : Le Conseil général a mené une réflexion sur ses politiques dans le domaine de la jeunesse. L'objectif de cette mission était double : rendre lisible les différentes interventions déployées par le Conseil général auprès des jeunes Finistériens et réorienter ou développer certains dispositifs en vue d'améliorer le service public départemental. Cette mission conclut qu'il faut rendre l'action publique plus lisible pour les jeunes, renforcer les dispositifs pour les rendre plus efficaces tout en s'appuyant sur des partenariats.

## ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE DES COLLÉGIENS : 42,8 M€

### LES CHIFFRES

- **17,5 M€** pour le fonctionnement des collèges publics et privés
- **25,3 M€** pour l'investissement dans les collèges publics
- **82 %** des collèges publics seront accessibles aux personnes à mobilité réduite fin 2014.

### ACTIONS NOUVELLES

- **Les chantiers majeurs dans les collèges finistériens en 2014** : démarrage du chantier de Locquéran à Audierne, de La Villemarqué à Quimperlé et des Sables Blancs à Concarneau.
- **Accessibilité** : En 2014, les travaux d'accessibilité des collèges de Kerhallet à Brest, Kervihan à Fouesnant, et Henri Le Moal à Plozévet s'achèveront. A Coat Mez à Daoulas, à Roz Avel à Guerlesquin, et à Tanguy Prigent à Saint-Martin-des-champs, des chantiers de mise en accessibilité démarreront au cours de l'année 2014.

## PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE : 114 M€

### LES CHIFFRES

- **55,5 M€** pour le maintien à domicile des personnes âgées :  
710 000 € pour le financement des Centres locaux d'information et de coordination (CLIC).  
48 M€ pour 9 163 bénéficiaires de l'allocation personnes âgées (APA) à domicile.  
3 800 000 heures de travail sont effectuées par les services d'aide à domicile dont 66 % par l'ADMR.
- **60,5 M€** pour l'hébergement des personnes âgées :  
44 M€ pour 9 571 bénéficiaires de l'APA en établissement.  
1% d'augmentation du prix de journée plafond dans les établissements.  
Renouvellement des conventions tripartites (Agence Régionale de santé/Conseil général/établissement) 850 000 €.
- **96 ouvertures de places** d'hébergement pour les personnes âgées.

### ACTIONS NOUVELLES

- **L'évaluation du 3<sup>e</sup> schéma départemental « Bien vieillir en Finistère »** sera lancée le 27 février prochain à Pont-l'Abbé en présence des partenaires. Cette évaluation sera le point de départ de l'élaboration du prochain schéma qui guidera les politiques gérontologiques du Département pour les prochaines années.
- **Évolution des modes de paiement des services à domicile** : Mise en place du paiement direct aux prestataires de services à domicile pour les personnes âgées ou handicapées. Ce nouveau mode de financement permet de simplifier la gestion de l'utilisateur et de faciliter la fonction de recouvrement par les prestataires en évitant les indus.
- **96 ouvertures de places** en accueil de jour, hébergement temporaire ou hébergement permanent (Loctudy, Bannalec, Arzano, Lannilis, Concarneau...) pour les personnes âgées en 2014. A noter aussi, l'ouverture de 2 places d'accueil de nuit à Lannilis.
- **Renouvellement des conventions tripartites (ARS/CG/établissement)** pour un montant de 850 000 € : 25 nouvelles conventions seront négociées exprimant l'équilibre entre la nécessité de maintenir la qualité des accompagnements en établissement pour personnes âgées et l'évolution raisonnable des tarifs.
- **Objectif 100 emplois d'avenir fin 2014** dans les établissements d'hébergement pour les personnes âgées (69 fin 2013) financés par l'intermédiaire des prestations aux établissements.

## 2 > Aménager le département pour les Finistériens et l'économie finistérienne

### CONSTRUIRE, RÉNOVER DES LOGEMENTS : 16,7 M€

#### LES CHIFFRES

- **800 000 €** pour la construction d'établissements en faveur des **personnes handicapées**.
- **3,6 M€** pour la construction d'établissements en faveur des **personnes âgées**.
- **2,4 M€** pour la participation du Conseil général au Fonds de solidarité pour le logement (FSL).
- **7,4 M€** pour l'adaptation de l'habitat neuf et ancien.
- **1 M€** pour le fonctionnement des Foyers de jeunes travailleurs.

#### ACTIONS NOUVELLES

- **Plan départemental de l'habitat (2014-2020)** : Co-construit avec les acteurs de l'habitat tout au long de l'année 2013, le plan départemental de l'habitat (2014-2020), est adopté lors de cette séance plénière. Ce document stratégique vise à assurer une cohérence territoriale en proposant une vision d'aménagement du territoire et en identifiant les défis posés à notre département. La déclinaison du PDH se fait au niveau des bassins de vie. **3 orientations majeures** ont été définies pour tout le département : Adapter l'offre d'habitat neuf et ancien aux besoins et ambitions des territoires - Mieux prendre en compte l'impact de l'habitat sur son environnement - Favoriser l'accès et le maintien dans le logement.
- **Aide à la pierre du Département** : le Conseil général soutient la création de nouveaux logements sociaux publics. En 2014, la priorité sera donnée aux opérations inscrites dans les contrats de territoire, dans le Plan d'engagement avec les îles ou aux communes bénéficiant de la loi SRU.
- **Fonds de solidarité pour le logement (FSL)** au total plus de 4 M€ d'aides seront octroyées aux plus démunis pour les impayés d'énergie, l'aide à l'accès au logement des personnes défavorisées dont 2,4 M€ financés par le Conseil général. Ce budget connaît une augmentation de 200 000 € par rapport aux années précédentes.

### SE DÉPLACER, RENDRE ACCESSIBLE, PROMOUVOIR LES DÉPLACEMENTS DOUX : 80 M€

#### LES CHIFFRES

- **45 M€** pour le Réseau Penn-ar-bed et le transport scolaire dont 5 M€ pour le transport scolaire des 800 élèves en situation de handicap. 800 000 € pour la communication liée à l'utilisation du covoiturage et la mise en service du système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV).
- **25 M€** pour moderniser, exploiter et gérer les routes dont 2 M€ pour les voies communales.
- **Soutien à la création de 4 ou 5 pôles d'échanges multimodaux** (gare de Quimper, plate-forme rail-route à Saint-Martin-des-Champs, pays d'Iroise) intégrés aux contrats de territoire.

#### ACTIONS NOUVELLES - DÉPLACEMENTS

- **SAEIV** : Pour optimiser la qualité du service du réseau Penn ar bed, tout en améliorant l'information donnée aux voyageurs, le Conseil général va mettre en place un système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV).
- **Quelques projets routiers emblématiques** : Poursuite des travaux sur la RD 67 située sur le Pays de Brest - Déconstruction du pont de Térénez - Sécurisation des virages de Sainte-Anne à Plonéis - Aménagements entre Ludugris et Kerdrezec à Quimper - Carrefour de la Croix Rouge à Morlaix (Contrat de territoire de Morlaix Communauté) - RD 205 - Soutien au contournement nord de l'agglomération brestoise (Contrat de Territoire de BMO)...
- **Routes : Étude, programmation, création d'aménagement en 2014** : Route de Brest à Quimper (Acquisitions foncières - Contrat de Territoire de Quimper communauté) - Voie de maillage de Lanvian à l'est de la métropole brestoise - Aménagement de la route entre Landerneau et Daoulas - Aménagement de la liaison Ploudaniel/RN 12 - Aménagement autour de Sainte-Marie du Ménez-Hom (Contrat de Territoire du Pays de Châteaulin et du Porzay).



## LES CHIFFRES

- **7 M€** pour garantir la continuité territoriale avec les îles.
- **1,3 M€** pour la remotorisation de l'Enez-sun III.
- **800 000 €** pour la cale aux moutons.

## ACTIONS NOUVELLES - SOLIDARITÉ AVEC LES ÎLES

- **Desserte des îles** : les réflexions sur la sécurisation des embarquements et débarquements dans les ports du Conquet, de Molène et du Stiff à Ouessant se poursuivront.  
Les travaux de la cale aux moutons à l'île de Batz débuteront au second semestre de cette année conformément au Plan d'engagement avec les îles. Le choix du maître d'œuvre en charge de la réhabilitation de la gare maritime de Brest se fera en 2014.
- **Un nouvel effort sera porté à l'entretien de la flotte départementale avec la remotorisation de l'Enez Sun III.**
- **Liaison aérienne Brest-Ouessant** : La mise en place d'un système de guidage par satellites sur l'aérodrome d'Ouessant permettra d'abaisser les plafonds d'approche et d'améliorer la fiabilisation de la ligne Brest-Ouessant grâce à des rotations moins dépendantes de la météo. Des travaux d'amélioration des locaux de la Finist'Air sont également prévus en 2014.

## LES CHIFFRES

- **5,7 M€** pour l'optimisation des infrastructures portuaires (ports de pêche, de commerce, ...) dont 3 M€ pour les travaux du quai Pelletan à Audierne.
- **15** ports départementaux.

## ACTIONS NOUVELLES - PORTS

- **Lancement de l'étude stratégique de développement des 15 ports départementaux** : Le Conseil général du Finistère est responsable de la gestion des ports départementaux. Il mène une étude afin de définir une stratégie de développement pour les ports départementaux. Cette démarche a pour objectif de réaliser un diagnostic prospectif du développement des différentes filières (pêche, plaisance, service, commerce) d'analyser et d'établir un bilan des concessions en cours, ainsi que d'envisager des scénarios de gestion pour l'avenir.
- **Dragage des ports** : Après 1 an et demi de travaux, les opérations de dragage des ports de Loctudy et Plobannaec-Lesconil prendront fin cette année.
- **Autres travaux importants dans les ports finistériens prévus en 2014** : Travaux de restructuration de la criée Brest (830 000 €) - Financement du plan de compétitivité de la réparation navale de Brest pour un montant de 1,5 M€ Travaux de réparation du quai Pelletan à Audierne, ces travaux commenceront au second semestre 2014.

## LES CHIFFRES

- **220 000 €** pour la RN 164.
- **14 M€** pour le projet BGV.
- **172 000 €** pour le développement des plateformes aéroportuaires de Morlaix.

## ACTIONS NOUVELLES - INFRASTRUCTURES NATIONALES

- **RN 164** : Projet d'amélioration de la RN 164, 220 000 € en 2014 sur une participation globale du Conseil général de 1,83 M€.
- **Participation au projet Bretagne Grande Vitesse.**

## 2 > Aménager le département pour les Finistériens et l'économie finistérienne

### ACCOMPAGNER ET SOUTENIR L'ÉCONOMIE : 24,8 M€

#### LES CHIFFRES

- 2,7 M€ pour faciliter la reprise, le développement et/ou l'implantation des entreprises.
- 2,7 M€ pour le soutien à la vitalité économique des bourgs.
- 2,5 M€ pour le soutien à l'innovation.
- 3,2 M€ pour l'enseignement supérieur et la recherche.
- 1,3 M€ pour le soutien à la filière agricole.
- 3,4 M€ pour le soutien de la filière pêche.
- 4,4 M€ pour le soutien de la filière nautique et le nautisme.
- 4,6 M€ pour le soutien de la filière touristique.

#### ACTIONS NOUVELLES

- **Charte agriculture et urbanisme, pour un aménagement équilibré du territoire** : L'État, le Conseil général du Finistère, La Chambre d'Agriculture et l'Association des Maires du Finistère ont travaillé en 2013 à l'actualisation de la Charte agriculture et urbanisme réalisée en 2006. Les travaux viennent d'aboutir à un texte d'engagement, porteur d'une ambition commune pour une gestion équilibrée du territoire entre préservation des espaces agricoles et développement urbain. Cette charte sera signée le 20 février.
- **Schéma départemental de développement touristique 2014-2018** : Suite à une large concertation qui a duré plus d'un an, un nouveau schéma départemental touristique va être mis en œuvre cette année. Ce schéma est régi par **5 enjeux majeurs** : adapter l'offre aux nouvelles attentes des marchés, connecter le territoire à ses marchés, accueillir le visiteur et lui proposer un service irréprochable, innover, diversifier et préparer l'avenir et enfin optimiser l'efficacité des actions touristiques entre les différents acteurs. Chiffres clefs du tourisme finistérien : 1 M € de consommation annuelle - 14 300 emplois salariés (5,2% de l'emploi salarié) 2 millions de visiteurs/an.

### SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS : 24,5 M€

### EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT : 7,3 M€

#### LES CHIFFRES

- 7,3 M€ pour la gestion de l'eau potable, l'assainissement et la lutte contre les inondations.
- **63 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable** sont produits chaque année dans le Finistère.

#### ACTIONS NOUVELLES

- **Schéma départemental d'alimentation en eau potable** : A l'issue du diagnostic élaboré avec les partenaires, quatre objectifs majeurs du schéma ont été définis pour répondre aux problématiques finistériennes : Améliorer les performances des réseaux existants, favoriser les économies d'eau, renforcer la protection de la ressource et assurer une sécurisation quantitative et qualitative de la production en eau potable. Le montant total des travaux à moyen et long terme est estimé à 151 M€. L'année 2014 sera dédiée à la définition des nouveaux critères d'aides départementales. Ces critères seront soumis au vote de l'Assemblée à l'occasion d'une prochaine séance plénière.

## PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES : 1,4 M€

### ACTIONS NOUVELLES

- Mise en œuvre du 2<sup>e</sup> Plan Climat-Énergie

## PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL : 6,6 M€

### ACTIONS NOUVELLES

- **Schéma départemental des espaces naturels sensibles** : Après la réalisation de l'état de lieux des politiques menées depuis plus de 40 ans dans le domaine des espaces naturels, 2014 verra l'aboutissement du 1<sup>er</sup> schéma départemental des espaces naturels sensibles.

## INTERNET : DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE : 926 000 €

## SOLIDARITÉ AVEC LES TERRITOIRES

### ACTIONS NOUVELLES

- **Contrats de territoire** : Afin de faire coïncider la durée des contrats avec la durée des mandats municipaux et communautaires, l'ensemble des contrats va être réétudié. A terme ces nouveaux contrats intégreront l'ensemble des politiques portées par le Conseil général. Dès 2014, une attention particulière sera donnée au volet cohésion sociale de chaque contrat.
- **Mise en œuvre du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement** : Le CAUE est une association départementale créée à l'initiative des Conseils généraux dans le cadre de la loi sur l'architecture (1977). Cette structure, qui a pour vocation la promotion de la qualité architecturale urbaine, paysagère et environnementale, a été lancée en septembre 2013 dans le Finistère. Investie d'une mission de service public, elle agit pour les communes, intercommunalités, particuliers, associations... L'installation de la structure se concrétisera en 2014.
- **Création d'un établissement public administratif d'assistance à l'ingénierie locale** : Afin de répondre aux difficultés rencontrées par les collectivités locales dans la réalisation de leurs projets locaux, le Conseil général a décidé de créer un établissement public administratif d'assistance à l'ingénierie locale qui interviendra dans les domaines de l'aménagement, de la voirie, de l'eau et de l'assainissement. Cette plateforme de coordination aura vocation à aiguiller les élus locaux dans leur prise de décision et à aider à la concrétisation des projets. **L'installation de cette structure est prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2014.**

## DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC L'EUROPE ET LE MONDE

### LES CHIFFRES

- 577 000 € pour le développement économique à l'international.
- 1,3 M€ pour la coopération décentralisée, solidarité internationale, intégration européenne.

## 3 > Pour l'épanouissement de tous les Finistériens

### CULTURE : 19,3 M€

#### LES CHIFFRES

- 7,6 M€ pour les bibliothèques.
- 2,7 M€ pour les équipements culturels et socioculturels.
- 9 M€ pour les sites et musées finistériens.

#### ACTIONS NOUVELLES

- **Poursuite de la mise en œuvre du schéma départemental des enseignements artistiques** débuté en 2009. 18 EPCI et 15 000 élèves ont déjà bénéficié des aides départementales. Le budget total du schéma est estimé à 840 000 € en 2014.
- **Soutien à l'éducation artistique à travers les dispositifs des jumelages entre les collèges** et les structures culturelles conventionnées avec le Conseil général. **Lecture publique** : Poursuite de la mise en œuvre du plan de lecture publique avec l'ouverture de 2 des 3 antennes de la bibliothèque du Finistère à St-Sève et St-Divy pour un montant de 7 M€.
- **EPCC** : mise en accessibilité du Château de Kerjean et restauration de la verrière du Château de Trévarez (2 M€). Musée : Aménagement du musée de l'école rurale à Trégarvan (2 M€).

### SPORT : 10,4 M€

#### LES CHIFFRES

- 7,9 M€ d'investissement
- 2,5 M€ de fonctionnement

#### ACTIONS NOUVELLES

- **Afin de promouvoir les activités physiques et sportives en faveur des personnes handicapées**, le Conseil général soutient 2 postes d'animateur sportif au sein du comité départemental Handisport et du Comité régional du sport adapté (66 000 €).
- **Le Conseil général apporte son aide au mouvement olympique et sportif**, représenté par un comité départemental et des comités départementaux par discipline (119 000 €).

### LANGUE BRETONNE : 2,2 M€

#### ACTIONS NOUVELLES

- **Évaluation de la politique de promotion de la langue bretonne (2002-2013)** : A l'heure de la révision de la Constitution permettant à la France la ratification de la «Charte européenne des langues régionales ou minoritaires», le Conseil général s'engage dans une évaluation de sa politique de la promotion de la langue bretonne (2002-2013). Les objectifs sont : clarifier les objectifs, identifier les actions menées et les résultats attendus et proposer des pistes d'adaptation en déterminant les dispositifs à renforcer ou à ajuster. Elle se déroulera sur l'année 2014 et sera conduite par un comité d'évaluation regroupant les partenaires, les bénéficiaires et les personnes qualifiées et Fañch Broudic.
- **Fañch Broudic** : Journaliste et chercheur en sociolinguistique et en histoire la langue bretonne, Fañch Broudic est aussi spécialiste des sondages sur l'utilisation de la langue bretonne et sur la perception qu'en ont les Bretons. Il a par ailleurs assuré pendant 38 ans des émissions en langue bretonne et en français à la radio, puis à la télévision régionale.

## 4 > *Un service public départemental de qualité au service des Finistériens*

**PERSONNEL DÉPARTEMENTAL : 137,6 M€**

### LES CHIFFRES

- Objectif 100 emplois d'avenir en 2014

### ACTIONS NOUVELLES

- **Emplois d'avenir** : En 2013, le Conseil général s'est engagé pleinement dans le dispositif emplois d'avenir en intégrant près de 70 emplois d'avenir dans ses services. 30 emplois d'avenir supplémentaires intégreront les équipes d'agents départementaux en 2014, portant ainsi le nombre d'emplois d'avenir à 100 dans la collectivité.

**ACCÈS AU SERVICE PUBLIC (ACCUEIL, INFORMATIQUE, COMMUNICATION...) : 8,2 M€**

**BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX, VÉHICULES, LOGISTIQUE : 20,9 M€**



---

# Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.





**CONSEIL  
GÉNÉRAL**  
**Finistère**  
*Penn-ar-Bed*

**Conseil général du Finistère  
Cabinet du Président**

Contact presse  
Maud Morvan

Tél. 02 98 76 64 20 - 06 30 01 82 67  
[maud.morvan@cg29.fr](mailto:maud.morvan@cg29.fr)

**www**  
**.cg29**  
**.fr**